

## La vaccination, recommandations en population générale et indications spécifiques



### Foire aux questions

#### La vaccination, recommandations en population générale et indications spécifiques

Cette foire aux questions est issue des réponses d'Eugénie d'Alessandro aux questions posées par les participants pendant les deux réunions en ligne, des 9 & 22 octobre 2020.

<http://www.cres-paca.org/a/971/un-webinaire-sur-la-vaccination/>

### Sommaire

Nourrissons – Enfants – Adolescents .....	2
Grippe .....	3
Méningites et septicémies à méningocoque C .....	5
Pneumocoque .....	5
Papillomavirus humains (HPV) .....	6
Covid-19.....	6
Divers.....	6

## **Nourrissons – Enfants – Adolescents**

### **Y-a-t-il beaucoup de parents réticents à la vaccination dans le cadre de votre travail et quels sont les arguments pour les convaincre ?**

En France, le questionnement relatif à la vaccination est très important, mais les personnes radicalement opposées aux vaccins sont peu nombreuses. Le fait d'avoir un doute est une bonne chose, car il faut toujours se poser la question du bénéfice-risque et le personnel soignant doit répondre à ces questions. Dans un centre de vaccination, il y en a peu, mais il peut y avoir des oppositions sur un type de vaccin. Les médecins des centres de vaccination font beaucoup de communication auprès du grand public. Les meilleurs arguments pour les professionnels de santé, c'est le recul qu'ils peuvent avoir sur les vaccins recommandés dans le calendrier vaccinal. Il faut rester vigilant sur tous les nouveaux vaccins, comme sur tous les nouveaux médicaments, c'est un fait. Les vaccins recommandés dans le calendrier vaccinal français sont des produits pour lesquels il y a un recul de plusieurs décennies, voire parfois presque un siècle. Si ces vaccins avaient été responsables de problèmes particuliers, ou présentaient des risques sanitaires, ils auraient été décelés depuis longtemps. Par exemple, pendant la pandémie de grippe AH1N1 en 2009, on a introduit des nouveaux vaccins, notamment le Pandemrix et son adjuvant lipidique. Il a fallu moins de 2 ans pour confirmer un signal particulier lié à ce vaccin, notamment des cas supplémentaires de narcolepsie. Il suffit donc de quelques mois ou quelques années, pour identifier un risque sanitaire et pour sécuriser le vaccin.

Pour le calendrier vaccinal le recul est beaucoup plus important, y compris pour le vaccin contre le HPV, qui a été introduit plus tôt par l'Australie, le Portugal, la Grande-Bretagne, les pays de la Scandinavie, les États-Unis, le Canada. Le vaccin a été introduit massivement dans ces pays en 2007, soit déjà plus de 10 ans. Le suivi de pharmacovigilance est aussi très efficace sur les vaccins. Il n'y a aucun signal inquiétant sur les vaccins obligatoires ou recommandés aujourd'hui.

### **Quel est le nombre d'injections simultanées possibles chez l'enfant ?**

Il n'y a pas d'indication formelle à ce sujet. Plusieurs injections peuvent être faites à la fois. Pour donner un cadre, il est estimé qu'il peut être fait 4 injections simultanées chez un enfant de moins de 2 ans, car il est recommandé 2 injections par site d'injection, à savoir le quadriceps ou le deltoïde. En fonction du calendrier vaccinal, il faut évaluer le nombre d'injections à faire, car il ne faut pas oublier qu'une injection est un événement douloureux pour l'enfant. Il faut donc mesurer ce qui va être imposé à l'enfant et la nécessité de faire les injections suffisamment tôt en fonction des contraintes du calendrier, d'un voyage...

### **Quelle spécialité de vaccination peut être utilisée pour une première vaccination chez un enfant non vacciné et dont les parents n'acceptent que le DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) ?**

Aujourd'hui c'est limité, puisque le vaccin trivalent DTP pédiatrique n'est plus disponible en France (les vaccins pédiatriques disponibles pour les valences DTP sont le tétravalent DTCP, le pentavalent DTCP-Hib et l'hexavalent DTCP-Hib-HepB). En l'occurrence, il y a une obligation vaccinale et la responsabilité du médecin est engagée quand l'enfant n'a pas reçu le vaccin qui est obligatoire. Le médecin ne doit pas accepter ce que les parents exigent.

### **Peut-on utiliser le Revaxis sur une primo vaccination d'un enfant de moins de 6 ans ?**

Logiquement non, car il n'est pas suffisamment immunogène. Le Revaxis est indiqué pour les adultes, les doses sont donc réduites, notamment concernant la diphtérie, il y a donc un risque de ne pas atteindre un niveau d'immunité suffisant chez l'enfant. Cela peut avoir des conséquences très graves si l'enfant n'est pas protégé contre la diphtérie car il peut attraper la maladie au cours d'un voyage. Les derniers cas recensés en France, sont des cas pour lesquels les parents ont refusé la vaccination, qui est pourtant obligatoire depuis les années 60, et qui sont partis au Népal où les deux enfants ont attrapé la diphtérie. L'un en est décédé et l'autre a été gravement atteint.

### **Un nourrisson qui a été vacciné contre la varicelle doit-il faire un contrôle sérologique à l'adolescence ?**

En France, la vaccination contre la varicelle n'est pas recommandée de façon systématique pour les nourrissons. En revanche, elle doit être proposée aux adolescents et aux adultes n'ayant pas d'antécédents cliniques de varicelle. Dans ce cas, un contrôle sérologique préalable à la vaccination peut-être demandé.

Pour les nourrissons qui ont été vaccinés contre la varicelle, un contrôle sérologique à l'adolescence n'apparaît pas nécessaire. Le schéma vaccinal à 2 doses confère une très bonne immunité à long terme (le schéma à une dose est en revanche moins immunogène). Malgré tout, un contrôle sérologique est réalisable pour être rassuré et cela n'est ni compliqué ni particulièrement douloureux. Le taux d'anticorps est mesuré et permet de vérifier que la protection vaccinale est efficace. Si toutefois, la sérologie est négative, on peut envisager de faire une nouvelle dose de vaccin.

### **Qu'en est-il de la vaccination des mineurs non accompagnés ?**

Logiquement pour tout acte de soin pour un mineur, le soignant doit recueillir le consentement de l'autorité parentale. Dans le cadre de la vaccination, c'est la même chose. En terme juridique, il faut distinguer deux situations. (1) Les vaccinations obligatoires correspondent à un acte usuel, donc le consentement d'un seul parent peut suffire. (2) Pour ce qui est des vaccins non obligatoires, il faut logiquement demander le consentement des deux parents, mais cela reste au jugement du soignant, en fonction de la situation.

## **Grippe**

### **Quels sont les arguments à utiliser auprès du personnel soignant pour le convaincre de se faire vacciner, notamment contre la grippe ?**

La vaccination contre la grippe est particulièrement importante chaque année, pour les personnes à risque et les professionnels de santé. Chez ces derniers, la vaccination permet de protéger les personnes à risques qu'ils prennent en charge quotidiennement car les professionnels de santé peuvent être vecteur de ce virus auprès de leurs patients. Cette année, cette vaccination est d'autant plus importante, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Il faut savoir que la grippe est une maladie fréquente, avec plusieurs millions de cas notifiés chaque année en France. D'autre part, la grippe n'est pas une maladie bénigne mais une maladie grave puisque l'on compte en moyenne 9000 à 10000 décès par an.

Par ailleurs, le profil de tolérance du vaccin indique qu'il ne présente pas de problème de sécurité et qu'il est très bien toléré. C'est un vaccin efficace qui permet de réduire le nombre d'hospitalisations et de formes sévères chez les personnes à risque.

Les professionnels de santé ne doivent pas non plus négliger la dimension altruiste du vaccin. C'est un vaccin facilement accessible, puisqu'il est gratuit pour tous les professionnels de santé et il peut être réalisé par tous les médecins, pharmaciens, infirmiers, pédiatres... Se vacciner c'est aussi protéger son entourage et les personnes prises en charge qui peuvent être particulièrement vulnérables vis-à-vis de cette maladie.

### **Avec le contexte sanitaire actuel, qu'en est-il du retour de l'épidémie de grippe dans l'hémisphère sud ?**

Actuellement les suivis épidémiologiques de la grippe dans l'hémisphère sud montrent que les épidémies de grippe sont a priori très atténuées, probablement du fait de l'application des gestes barrières dans le cadre de la pandémie de Covid-19 actuelle. Les pays du sud sont frappés par la Covid-19 pendant leur période hivernale. Ils ont donc mis en place les gestes barrières maximum, jusqu'au confinement, pendant cette période hivernale, ce qui pourrait expliquer l'atténuation assez nette des épidémies de grippe dans l'hémisphère sud.

Faut-il en conclure qu'un schéma identique se profile aussi dans les pays du nord ? Il est toujours très difficile de prévoir ce qu'il va se passer en termes épidémiques, à plusieurs semaines voire plusieurs mois d'écart. Il se peut que les gestes barrières réduisent l'amplitude de l'épidémie de grippe dans le pays cet hiver. Toutefois, il faut prendre en compte plusieurs éléments : les gestes barrières ne sont pas les mêmes, car actuellement (octobre 2020) les pays du sud sont en confinement, alors qu'un nouveau confinement n'est pas à l'ordre du jour en France, mais uniquement des gestes barrières du quotidien, qui eux aussi devraient avoir un impact sur l'épidémie de grippe. Il est toutefois impossible de prévoir cet impact, d'autant plus qu'il y a des risques de relâchement en termes de gestes barrières. D'autre part, l'épidémie de grippe aura dans tous les cas un impact sur le système de soins, en entraînant une surcharge du système de soins libéral et du système de soins hospitalier. Dans le contexte Covid, cela n'est pas souhaitable. Enfin des études ont montré que les co-infections virus influenzae et coronavirus augmentaient les taux de létalité. Ces trois éléments amènent à rester prudent, et à penser que l'épidémie de grippe pourrait être plus problématique cet hiver, et qu'il est donc important de se faire vacciner.

### **Quelle est l'incidence du vaccin contre la grippe sur les hospitalisations ?**

Des études montrent l'impact de la vaccination. Ce vaccin n'a pas 100 % d'efficacité, car il y a plusieurs virus de la grippe qui circulent chaque hiver. Seuls certains sont sélectionnés pour produire le vaccin. Si les virus sélectionnés correspondent à ceux qui circulent, le vaccin aura une efficacité importante. Dans le cas contraire, son efficacité sera moins importante, même si son efficacité relative reste tout de même non négligeable, aux alentours de 50 à 60 %. À partir du moment où il existe une certaine couverture vaccinale, la circulation du virus est réduite, donc le nombre de cas, et par cascade forcément le nombre d'hospitalisations. Concernant les personnes fragiles, qui risquent de développer une forme grave, ce risque est également réduit. La vaccination réduit le nombre de formes graves qui nécessitent une hospitalisation, des séjours en réanimation, voire le décès.

### **A partir de quel âge faut-il se faire vacciner contre la grippe ?**

Les indications spécifiques du vaccin contre la grippe sont de vacciner toutes personnes de plus de 65 ans. À partir de cet âge, les personnes reçoivent un courrier de la Sécurité Sociale, les invitant à se faire vacciner gratuitement. Dans tous les cas, même si le courrier n'est pas reçu, leur médecin traitant peut leur délivrer le bon pour bénéficier gratuitement de ce vaccin. Il est également proposé gratuitement avant 65 ans en cas d'indications spécifiques : diabète, femme enceinte, insuffisance cardiaque, rénale, respiratoire... Les indications sont relativement larges. Elles le sont encore plus dans certains autres pays, qui vaccinent tous les enfants avant 2 ans par exemple.

## **Méningites et septicémies à méningocoque C**

### **Le vaccin contre le méningocoque B devrait-il apparaître bientôt dans le calendrier vaccinal ?**

Pour le moment ce n'est pas à l'ordre du jour en France, alors qu'il est recommandé en Angleterre en population générale. En France, il est utilisé uniquement en réponse à des épidémies : c'est ce qu'on appelle la vaccination réactive. Il n'est pas proposé en population générale, car il a une efficacité relative et confère une immunité de court terme.

En revanche, le vaccin contre le méningocoque C est inclus dans le calendrier vaccinal. Il s'agit d'un vaccin conjugué qui confère une immunité à long terme et qui protège donc les enfants contre les infections invasives à méningocoques C.

### **Quelle est la tranche d'âge pour laquelle le vaccin contre le méningocoque C est conseillé ?**

Le vaccin contre la méningite C est recommandé chez les enfants et les jeunes adultes. Les méningites à méningocoque sont responsables de formes sévères essentiellement chez ces populations. Il y a moins de formes sévères chez les adultes au-delà de 30 ans. En France, le vaccin est recommandé jusqu'à 24 ans.

Donc, pour la vaccination contre le méningocoque C, ce sont avant tout les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui sont ciblés.

## **Pneumocoque**

### **Le vaccin contre le pneumocoque est-il nécessaire sur les populations vulnérables mais qui n'ont pas le profil habituel de cette vaccination ?**

C'est un vaccin systématique et obligatoire en France pour les enfants avant l'âge de 2 ans. Au-delà de cet âge, il est recommandé sur des profils particuliers à risque de formes sévères : les personnes immunodéprimées, diabétiques, avec des problèmes d'insuffisance cardiaque, rénale ou respiratoire, les porteurs de maladies hépatiques chroniques, les personnes présentant des brèches ostéo-méningées et des implants cochléaires.

Chez les personnes qui ne relèvent pas de ces recommandations, l'intérêt du vaccin n'est pas nul. De fait, dans d'autres pays, le vaccin contre le pneumocoque a des indications plus larges qu'en France. Il est notamment proposé de façon systématique chez les personnes âgées de plus de 65 ans car les infections à pneumocoque sont responsables d'une morbi-mortalité importante dans cette tranche d'âge. Des études récentes ont démontré que la vaccination

permet de réduire l'impact des infections à pneumocoque chez les personnes de plus de 65 ans.

## **Papillomavirus humains (HPV)**

### **La vaccination contre le HPV se substitue-t-elle au dépistage par frottis cervico-utérins ?**

Non, la vaccination a un effet notable sur la survenue de lésions précancéreuses et sur la survenue du cancer du col de l'utérus comme en témoignent de nombreuses études. Malgré tout, à ce jour, même chez les femmes vaccinées, le dépistage reste recommandé et il faut le proposer à toutes les femmes. Les modalités du dépistage ont été modifiées récemment pour inclure le test HPV. Entre 25 et 29 ans, le dépistage se fait par l'examen cytologique tous les 3 ans. Entre 30 et 65 ans, le dépistage est réalisé avec le test HPV tous les 5 ans.

## **Covid-19**

### **Quelles sont les perspectives en matière de vaccination contre la Covid-19 ?**

Sur ce vaccin il y a pour l'instant peu d'éléments, il est donc très difficile de faire des pronostics. Beaucoup de recherches ont été lancées en même temps, il y a donc beaucoup de candidats vaccins. Actuellement, il y a plus d'une trentaine de candidats vaccins qui sont en phase clinique, donc soit en phase 2 soit en phase 3. Ces essais cliniques donneront peut-être des résultats, notamment sur l'efficacité en population générale, et sur le profil de sécurité. Mais il est trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité de ce vaccin, son profil de sécurité et même sa disponibilité.

## **Divers**

### **Qu'en est-il de la vaccination chez les femmes enceintes ?**

Un seul vaccin est recommandé en France pendant la grossesse, c'est le vaccin contre la grippe, quel que soit le stade de la grossesse. Il ne pose aucun problème ni pour la femme enceinte ni pour le fœtus. Les vaccins vivants atténués sont à différer s'il n'y a pas d'urgence. Concernant les vaccins tués, comme Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, à partir du moment où il n'y a pas d'urgence, l'accouchement est attendu. Cependant, dans d'autres pays ou encore à Mayotte, les femmes sont vaccinées pendant la grossesse avec ce vaccin qui ne présente aucun risque pendant cette période particulière de la vie et permet de protéger le nourrisson contre la coqueluche.

### **Quels sont les vaccinations et rappels obligatoires, pour les BAC Pro Accompagnement et services à la personne et les CAP Petite enfance ?**

Pour les personnes qui se dirigent dans le domaine de la santé et du social, et qui vont donc être en contact avec des personnes fragiles (petite enfance, personnes âgées, personnes malades chroniques, personnes handicapées...), il y a des vaccins obligatoires : le Diphtérie Tétanos Polio, le BCG, et le vaccin contre l'Hépatite B. Le vaccin contre l'Hépatite B s'accompagne aussi d'une obligation de résultat sérologique. Ce sont des obligations professionnelles auxquelles il ne faut pas déroger. A côté des vaccins obligatoires, d'autres

vaccins font l'objet de recommandations spécifiques dans ces professions comme notamment le vaccin contre la Grippe, celui contre la Coqueluche ou encore celui contre la varicelle.

#### **Peut-on donner son sang après une vaccination ?**

Cela dépend du type de vaccin. Pour les vaccins vivants atténués, il faut attendre un délai d'environ 4 semaines. Par contre, pour les vaccins inactivés, la personne peut donner son sang sans délai après la vaccination.

#### **Si une personne contracte la varicelle au cours de sa vie, peut-elle se faire vacciner contre le zona autour de 60-65 ans ?**

Oui, la grande majorité des gens en France ont eu la varicelle. Le vaccin contre le zona est bien proposé à toutes les personnes y compris celles qui ont eu la varicelle. Le zona est un virus de la varicelle qui reste quiescent dans l'organisme, et qui se réveille au cours d'un épisode d'immunodépression. Ce vaccin contre le zona est recommandé chez tous les adultes âgés de 65 à 74 ans.

#### **Est-il possible de recommander le calendrier vaccinal aux salariés d'une entreprise ?**

Dans le cadre de la médecine du travail, cela doit être fait. Le rôle du médecin du travail est de s'assurer que les salariés sont correctement vaccinés donc en concordance avec le calendrier vaccinal. C'est la base pour toutes les entreprises, dans tous les milieux de travail. Ce sont des recommandations générales, pas des obligations. Il peut y avoir des recommandations spécifiques en plus, voire des obligations, en fonction des professions. Par exemple, pour les professionnels de santé le vaccin contre l'hépatite B est obligatoire, pour les professionnels de la restauration collective le vaccin contre l'hépatite A est recommandé, pour les biologistes et les laborantins le vaccin contre la typhoïde est recommandé, pour les vétérinaires et les animaliers le vaccin contre la rage est recommandé. S'assurer que ces recommandations sont suivies relève du travail de la médecine préventive.